



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 20 janvier 2026, à 16 h 02, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil, sous la présidence d'Affine Lwalalika.

Présences :

Catherine Fournier, mairesse
Marc-Antoine Azouz
Frédéric Barbeau
Reine Bombo-Allara
Lyette Bouchard
Alvaro Cueto
Nathalie Delisle
Marie-Michèle Drolet
Nicola Grenon

Sylvain Joly
Sylvain Lambert
Sylvain Larocque
Carl Lévesque
Chrep Lok
Affine Lwalalika
Sophie Paquette
Florent Sabourin-Lefebvre
Jonathan Tabarah

Absence :

Lysa Belaicha

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Gaby Jodoin, directeur général
Carole Leroux, chef du Service du greffe et assistante-greffière

PREMIÈRE PARTIE

1. OUVERTURE

CO-260120-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

CO-260120-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-1.3

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une première période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions qui portent sur les propositions à

l'ordre du jour. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

CO-260120-1.4

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 9 DÉCEMBRE 2025 ET DE SES SÉANCES EXTRAORDINAIRES TENUES LE 15 DÉCEMBRE 2025.

Il est proposé d'approuver :

1° le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 décembre 2025 à 16 h avec la modification de la résolution CO-251209-7.2 intitulée *Acquisition du lot 2 699 768 du cadastre du Québec, conformément à l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales* afin de remplacer dans le dispositif de la résolution, les mots Grande-Allée par Grande Allée.

2° les procès-verbaux des séances extraordinaires du conseil tenues le 15 décembre 2025 à 14 h 02 et à 14 h 15, tels que soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-1.5

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION TENUE LE 11 DÉCEMBRE 2025 ET DE SA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 15 DÉCEMBRE 2025

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 11 décembre 2025 à 16 h 01 et de sa séance extraordinaire tenue le 15 décembre 2025 à 16 h 03, tenant lieu du rapport de la mairesse sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de ces séances.

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION

CO-260120-2.1

APPROBATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DES ARTS DE LONGUEUIL (SD-2025-2321)

Il est proposé d'approuver la composition du conseil d'administration du Conseil des arts de Longueuil, comme suit :

1° à titre d'administrateurs :

1.1° Olivier Barrette, chef du Bureau de la culture et des bibliothèques, fonctionnaire de la Ville, désigné;

1.2° Lyette Bouchard, élue municipale, désignée;

1.3° Caroline Belzile, représentante du milieu socio-économique;

1.4° Marie-Claude Tremblay-Belzile, représentante du milieu des arts et de la culture;

1.5° Catherine Trudeau, représentante du milieu des arts et de la culture;

2° à titre d'administrateurs et officiers :

2.1° Annie Conceicao-Rivet, représentante du milieu des arts et de la culture, à titre de secrétaire;

2.2° Sylvie Toupin, fonctionnaire de la Ville, désignée, à titre de trésorière;

2.3° Jonathan Castonguay, représentant du milieu socio-économique, à titre de vice-président;

2.4° Geneviève Déry, représentante du milieu socio-économique, à titre de présidente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-2.2

AUTORISATION D'ADHÉRER À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (SD-2025-2030)

Il est proposé d'adhérer, pour l'année 2026, à l'Union des municipalités du Québec et d'autoriser, à ces fins, une dépense n'excédant pas 179 322,47 \$, taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-2.3

DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES ÂÎNÉS (SD-2025-2430)

Proposition principale

Il est proposé :

1° de désigner les personnes suivantes, membres du Conseil des aînés ayant comme mandat de soutenir la Ville dans la mise en œuvre du plan d'action Municipalité amie des aînés 2024-2026 :

1.1° Lise Bergeron, membre citoyenne;

1.2° René Boucher, vice-président, Baladeur René;

1.3° Maude Boulay, organisatrice communautaire, CISSS Montérégie-Centre;

1.4° Ginette Daigneault, membre citoyenne;

1.5° Andrée Grégoire, agente de planification, de programmation et de recherche, CISSS Montérégie-Centre;

1.6° Stéphanie Hartmann, directrice générale, Centre communautaire des aînés et des aînées de Longueuil;

1.7° Sylvain Joly, conseiller municipal;

1.8° Daniel Landry, membre citoyen;

1.9° Maryse Lauzier, régisseuse, Ville de Longueuil;

1.10° Kim Lestage, kinésiologue, CISSS de la Montérégie-Est ;

1.11° Jean-Louis Noreau, membre citoyen ;

1.12° Marie-Claude Richer, directrice générale, Maison des tournesols ;

1.13° Ghislaine Routhier, membre citoyenne;

1.14° Anyela Vergara, directrice, Centre de soutien entr'aïdants ;

2° que la personne représentant de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées soit nommée ultérieurement.

Proposition d'amendement

Il est proposé en amendement par Jonathan Tabarah, appuyé par Nathalie Delisle, de modifier le paragraphe 2° afin de nommer Charles Lemieux, représentant de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées.

Proposition principale amendée

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Nathalie Delisle :

1° de désigner les personnes suivantes, membres du Conseil des aînés ayant comme mandat de soutenir la Ville dans la mise en œuvre du plan d'action Municipalité amie des aînés 2024-2026 :

1.1° Lise Bergeron, membre citoyenne;

1.2° René Boucher, vice-président, Baladeur René;

1.3° Maude Boulay, organisatrice communautaire, CISSS Montérégie-Centre;

1.4° Ginette Daigneault, membre citoyenne;

1.5° Andrée Grégoire, agente de planification, de programmation et de recherche, CISSS Montérégie-Centre;

1.6° Stéphanie Hartmann, directrice générale, Centre communautaire des aînés et des aînées de Longueuil;

1.7° Sylvain Joly, conseiller municipal;

1.8° Daniel Landry, membre citoyen;

1.9° Maryse Lauzier, régisseuse, Ville de Longueuil;

1.10° Kim Lestage, kinésiologue, CISSS de la Montérégie-Est ;

1.11° Jean-Louis Noreau, membre citoyen ;

1.12° Marie-Claude Richer, directrice générale, Maison des tournesols ;

1.13° Ghislaine Routhier, membre citoyenne;

1.14° Anyela Vergara, directrice, Centre de soutien entr’aidants ;

2° de nommer Charles Lemieux, représentant de l’Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

3. COMMUNICATIONS

CO-260120-3.1

HOMMAGE AU JOUR DU DRAPEAU

Il est proposé de rendre hommage au fleurdelisé québécois en soulignant son adoption par le gouvernement du Québec, le 21 janvier 1948, en tant que drapeau officiel du Québec.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

4. FINANCES

CO-260120-4.1

DÉPÔT DE DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DES CONSEILLERS

Il est procédé au dépôt de demandes de remboursement de dépenses de recherche et de soutien :

1° de la conseillère Marjolaine Mercier, datées du 8 et 21 octobre 2025;

2° de la conseillère Reine Bombo-Allara, datée du 10 octobre 2025;

3° de la conseillère Nathalie Delisle, datée du 22 octobre 2025;

4° de la conseillère Affine Lwalalika, datée du 24 octobre 2025;

5° du conseiller Marc-Antoine Azouz, datée du 31 octobre 2025;

6° de la conseillère Lysa Belaicha, datée du 31 octobre 2025;

7° du conseiller Carl Lévesque, datée du 13 novembre 2025;

8° de la conseillère Geneviève Héon, datée du 18 novembre 2025;

CO-260120-4.2**APPROBATION DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028 DE LA SOCIÉTÉ RIVE ET PARCS DE LONGUEUIL ET DÉPÔT DU PROGRAMME D'EXPLOITATION 2026 (SD-2025-2400)**

Il est proposé :

- 1° d'approuver le plan triennal des immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028 de la Société Rive et Parcs de Longueuil;
- 2° qu'il soit procédé au dépôt du programme d'exploitation 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-4.3**OCTROI D'UNE SUBVENTION À LA FÊTE DE LA LECTURE ET DU LIVRE JEUNESSE (SD-2025-2336)**

Il est proposé d'octroyer à la Fête de la lecture et du livre jeunesse une subvention d'un montant de 20 000 \$, taxes comprises, le cas échéant, afin de défrayer certains des frais liés à la tenue du Salon du livre jeunesse de Longueuil, du 13 au 15 février 2026, et pour financer la distribution de boîtes de livres neufs aux écoles primaires publiques de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-4.4**AUTORISATION DE DÉPOSER DES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA (SD-2025-2015)**

Il est proposé d'autoriser la Ville à présenter des demandes d'aide financière à Emploi et Développement social Canada, d'un montant de 11 860 \$, taxes comprises, dans le cadre du programme Emplois d'été Canada pour pouvoir les postes suivants pour la période estivale 2026 :

- 1.1 un poste de coordonnateur - programme d'accompagnement;
- 1.2 un poste de coordonnateur - programme de camps de jour;
- 1.3 deux postes d'animateur planchodrome.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-4.5**AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACCÉLÉRER LA TRANSITION CLIMATIQUE LOCALE – PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE PROJETS ISSUS DES PLANS CLIMAT (SD-2025-2440)**

CONSIDÉRANT que le conseil de la Ville de Longueuil a pris connaissance du *Guide du programme Accélérer la transition climatique locale – Planification et mise en œuvre de projets issus des plans climat*;

Il est proposé que :

- 1° le conseil de la Ville de Longueuil autorise le dépôt de la demande d'aide financière à ce programme;
- 2° le conseil atteste que tous les projets de la programmation déposée en soutien à la demande respectent les critères d'admissibilité du programme, notamment, et non limitativement, qu'ils sont issus d'un plan climat partiel ou complet approuvé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;
- 3° le conseil s'engage à respecter toutes les conditions et modalités du programme qui sont applicables à la Ville de Longueuil ou aux projets de la programmation;
- 4° le conseil s'engage, si une aide financière est obtenue, à ce que la Ville de Longueuil paie tous les coûts non admissibles associés à ses projets, y compris tout dépassement de coûts, la part des coûts admissibles qui ne sont pas subventionnés et qui lui incombent ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien d'infrastructures ou d'aménagements subventionnés;
- 5° soient transmises à la ministre des Affaires municipales une copie certifiée de la présente résolution et la liste des projets autorisés par le conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RESSOURCES HUMAINES

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

CO-260120-6.1

DÉPÔT DES LISTES DES CONTRATS EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES (SD-2025-2171)

Il est procédé au dépôt des listes des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ attribués au cours des mois d'octobre et novembre 2025 et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis le début de l'exercice financier 2025, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats excède 25 000 \$.

CO-260120-6.2

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0344 POUR DES TRAVAUX DE NETTOYAGE DES PUISARDS (SD-2025-1501)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0344 pour des travaux de nettoyage des puisards, pour la période du 1^{er} février 2026 au 31 décembre 2027, au plus bas soumissionnaire conforme, 8246408 Canada inc., faisant affaires sous le nom G-TEK, pour un montant de 611 423,25 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-6.3**ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT LONG-25-0417 POUR L'ABONNEMENT À DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR LES USAGERS DES BIBLIOTHÈQUES 2026 (SD-2025-0942)**

Il est proposé d'attribuer de gré à gré le contrat LONG-25-0417 pour l'abonnement à des ressources numériques pour les usagers des bibliothèques, pour une période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026, à BiblioPresto.ca, pour un montant estimé à 141 271,82 \$, taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-6.4**ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT LONG-25-0429 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE LIGNAGE DES TERRAINS SPORTIFS (SD-2025-1990)**

Il est proposé par d'attribuer de gré à gré le contrat LONG-25-0429 pour la fourniture de services de lignage des terrains sportifs, pour la période du 1^{er} février 2026 au 31 décembre 2028, à La ligue de soccer mineur de Longueuil, pour un montant de 149 047 \$, taxes comprises, le cas échéant, et selon l'entente à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-6.5**ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT LONG-25-0449 POUR LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT D'UNE LIGNE HYDRO-QUÉBEC (SD-2025-1983)**

Il est proposé :

1° d'attribuer de gré à gré le contrat LONG-25-0449 pour les travaux d'enfouissement d'une ligne Hydro-Québec dans le cadre du projet de développement du Collectif Roland-Therrien, à Hydro-Québec, pour un montant estimé à 219 392,88 \$, taxes comprises, selon l'entente d'évaluation pour travaux majeurs à intervenir entre les parties, visant à fournir une évaluation préliminaire du coût des travaux;

2° d'approuver une entente de réalisation de travaux majeurs, à venir, dont les termes seront substantiellement conformes à ceux énoncés dans le sommaire décisionnel SD-2025-1983 et dans l'entente d'évaluation préliminaire du coût des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-6.6**AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-24-007 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE (CONTRAT 1) (SD-2025-2128)**

Il est proposé d'autoriser une dépense de 352 168,13 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-24-007 pour des services professionnels en ingénierie (contrat 1), requise pour l'étude d'avant-projet de la zone d'innovation en aérospatiale de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-6.7**AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-24-007 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE (CONTRAT 1) (SD-2025-2199)**

Il est proposé d'autoriser une dépense de 223 905,68 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-24-007 pour des services professionnels en ingénierie (contrat 1), requise pour la préparation d'une étude d'avant-projet pour le prolongement du collecteur sanitaire Sud-Est et pour la construction d'un égout sanitaire sur les rues Hillcrest et Arlington.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-6.8**AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE LONG-25-0203 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - GÉNIE DU BÂTIMENT - DISCIPLINES STRUCTURE ET CIVIL (CONTRAT 1) (SD-2025-2266)**

Il est proposé d'autoriser une dépense de 198 510,27 \$, taxes comprises, au contrat-cadre LONG-25-0203 pour des services professionnels en ingénierie - génie du bâtiment - disciplines structure et civil (contrat 1), requise pour la réalisation des travaux de construction d'une nouvelle installation aquatique et d'un chalet au Parc Laurier, située au 2095, rue Laurier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-6.9**AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE LONG-25-0203 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - GÉNIE DU BÂTIMENT - DISCIPLINES STRUCTURES ET CIVIL (CONTRAT 2) (SD-2025-2017)**

Il est proposé d'autoriser une dépense de 201 972,70 \$, taxes comprises, au contrat-cadre LONG-25-0203 pour des services professionnels en ingénierie - génie du bâtiment - disciplines structures et civil (contrat 2), requise pour la réalisation du concept, des plans et devis et la surveillance pour le projet de reconstruction de la pataugeoire et de la piscine Lecavalier ainsi que la construction d'un pavillon de services, situés au 2030, rue Brébeuf.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-6.10**AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE LONG-24-0208 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE MÉCANIQUE, ÉLECTRIQUE ET MISE EN SERVICE POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES PRÉPARATOIRES, DE PLANS ET DEVIS ET POUR LA SURVEILLANCE DE TRAVAUX POUR DIVERS BÂTIMENTS DE LA VILLE (CONTRAT 1) (SD-2025-1997)**

Il est proposé d'autoriser une dépense de 354 877,81 \$, taxes comprises, au contrat-cadre LONG-24-0208 pour des services professionnels en ingénierie mécanique, électrique et mise en service pour la réalisation d'études préparatoires, de plans et devis et pour la surveillance de travaux pour divers bâtiments de la ville (contrat 1), requise pour la réalisation du concept, des plans et devis et la surveillance des travaux pour le projet de reconstruction de la patageoire et de la piscine Lecavalier ainsi que la construction d'un pavillon de services, situés au 2030, rue Brébeuf.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-6.11**DÉPASSEMENT DES COÛTS AUTORISÉS AU CONTRAT APP-23-157 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE CHARGEMENT, TRANSPORT ET DISPOSITION DE MATÉRIAUX ET DE SOLS (SD-2025-2410)**

Il est proposé d'autoriser un dépassement de coûts de 189 001,65 \$, taxes comprises, au contrat APP-23-157 pour la fourniture de services de chargement, transport et disposition de matériaux et de sols, adjugé à Excavations Darche inc., requis pour les motifs invoqués au sommaire décisionnel SD-2025-2410.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. BIENS IMMOBILIERS**8. RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES****CO-260120-8.1****AUTORISATION D'ENTREPRENDRE LES DÉMARCHES POUR L'OBTENTION D'UNE PERMISSION D'OCCUPATION D'UNE PARTIE DU LOT 2 209 512 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SD-2025-2401)**

Il est proposé d'autoriser la Direction du génie à entreprendre les démarches auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec pour l'obtention d'une permission d'occupation d'une partie du lot 2 209 512 du cadastre du Québec, nécessaire à la reconstruction du ponceau situé dans le boulevard Maricourt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-8.2**APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR LA RÉALISATION DE L'ÉVÉNEMENT FESTI-PÉTANQUE LA MARSEILLAISE À LONGUEUIL (SD-2025-2201)**

Il est proposé d'approuver l'entente avec Pétanque internationale Québec, pour la réalisation de l'événement Festi-Pétanque la Marseillaise à Longueuil, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-8.3**APPROBATION D'UNE CONVENTION DE LICENCE NON EXCLUSIVE D'EXÉCUTION EN PUBLIC DES ŒUVRES MUSICALES DU RÉPERTOIRE DE SOCAN (SD-2025-2358)**

Il est proposé :

1^o d'approuver la convention avec la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN), par laquelle une licence non exclusive est accordée à la Ville pour l'exécution en public des œuvres musicales du répertoire de SOCAN dans les installations décrites à l'annexe A de l'entente, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028, renouvelable automatiquement pour des périodes successives d'un an;

2^o d'autoriser le paiement des droits de licence annuels de 9 558,28 \$, taxes non comprises, à Entandem inc., mandataire de la SOCAN aux fins de facturation, de perception et de réception des droits de licence, selon les termes de la convention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-8.4**APPROBATION D'UNE CONVENTION DE LICENCE NON EXCLUSIVE D'EXÉCUTION EN PUBLIC D'ENREGISTREMENTS SONORES PUBLIÉ DANS LE RÉPERTOIRE DE RÉ : SONNE (SD-2025-2386)**

Il est proposé :

1^o d'approuver la convention avec Ré : Sonne, par laquelle une licence non exclusive est accordée à la Ville pour l'exécution en public d'enregistrements sonores publié dans le répertoire de Ré : Sonne dans les installations décrites à l'annexe A de l'entente, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028, renouvelable automatiquement pour des périodes successives d'un an;

2^o d'autoriser le paiement des droits de licence annuels de 6 871,72 \$, taxes non comprises, à Entandem inc., mandataire de Ré : Sonne aux fins de facturation, de perception et de réception des droits de licence, selon les termes de la convention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-8.5**APPROBATION D'UN ACCORD D'ACCÈS MUNICIPAL AVEC VIDÉOTRON LTÉE POUR ENCADRER LE DÉPLOIEMENT DE SON RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION (SD-2025-2315)**

Il est proposé d'approuver l'Accord d'accès municipal avec Videotron ltée, visant à encadrer le déploiement du réseau de télécommunication de cette entreprise sur le domaine public de la Ville et la répartition des coûts inhérents, pour une période de cinq ans débutant le 1^{er} janvier 2026, renouvelable automatiquement par périodes successives d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-8.6**APPROBATION D'UN ACCORD D'ACCÈS MUNICIPAL AVEC TELUS COMMUNICATION POUR ENCADRER LE DÉPLOIEMENT DE SON RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION (SD-2025-2441)**

Il est proposé d'approuver l'Accord d'accès municipal avec Telus communications inc., visant à encadrer le déploiement du réseau de télécommunication de cette entreprise sur le domaine public de la Ville et la répartition des coûts inhérents, pour une période de cinq ans débutant le 1^{er} janvier 2026, renouvelable automatiquement par périodes successives d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-8.7**APPROBATION D'UN ACCORD D'ACCÈS MUNICIPAL AVEC BELL CANADA POUR ENCADRER LE DÉPLOIEMENT DE SON RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION (SD-2025-2443)**

Il est proposé d'approuver l'Accord d'accès municipal avec Bell Canada, visant à encadrer le déploiement du réseau de télécommunication de cette entreprise sur le domaine public de la Ville et la répartition des coûts inhérents, pour une période de cinq ans débutant le 1^{er} janvier 2026, renouvelable automatiquement par périodes successives d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-8.8**APPROBATION D'UN ACCORD D'ACCÈS MUNICIPAL AVEC ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC. POUR ENCADRER LE DÉPLOIEMENT DE SON RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION (SD-2025-2454)**

Il est proposé d'approuver l'Accord d'accès municipal avec Rogers Communications Canada inc., visant à encadrer le déploiement du réseau de télécommunication de cette entreprise sur le domaine public de la Ville et la répartition des coûts inhérents, pour une période de cinq ans débutant le 1^{er} janvier 2026, renouvelable automatiquement par périodes successives d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-8.9**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT CONSTITUANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUS DE LA VILLE DE LONGUEUIL (SD-2025-2132)**

Sylvain Joly donne un avis de motion qu'un règlement constituant le code d'éthique et de déontologie révisé des élus de la Ville de Longueuil, sera présenté.

CO-260120-8.10**PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2025-1333 CONSTITUANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUS DE LA VILLE DE LONGUEUIL (SD-2025-2132)**

Sylvain Joly procède à la présentation du projet de *Règlement CO-2025-1333 constituant le code d'éthique et de déontologie révisé des élus de la Ville de Longueuil*.

CO-260120-8.11**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT CONSTITUANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DU PERSONNEL DE CABINET DE LA VILLE DE LONGUEUIL (SD-2025-2131)**

Sylvain Joly donne un avis de motion qu'un règlement constituant le code d'éthique et de déontologie révisé du personnel de cabinet de la Ville de Longueuil, sera présenté.

CO-260120-8.12**PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2025-1334 CONSTITUANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DU PERSONNEL DE CABINET DE LA VILLE DE LONGUEUIL (SD-2025-2131)**

Sylvain Joly procède à la présentation du projet de *Règlement CO-2025-1334 constituant le code d'éthique et de déontologie révisé du personnel de cabinet de la Ville de Longueuil*.

CO-260120-8.13**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CM-2002-37 RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL (SD-2025-2399)**

Sylvain Joly donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le Règlement CM-2002-37 Règlement intérieur du conseil municipal, sera présenté.

CO-260120-8.14**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2026-1342 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CM-2002-37 RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL (SD-2025-2399)**

Sylvain Joly procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2026-1342 modifiant le Règlement CM-2002-37 Règlement intérieur du conseil municipal*.

Proposition technique

Carl Lévesque, appuyé par Sylvain Joly, fait une proposition technique afin que ce projet de règlement qui a été déposé soit ensuite étudié par la Commission des affaires réglementaires et politiques locales.

CO-260120-8.15**DÉSIGNATION D'UN SITE INTERNET POUR LES DIFFUSIONS DES SÉANCES DU CONSEIL DE VILLE (SD-2025-2399)**

Il est proposé :

1° de désigner YouTube.com comme site internet pour la diffusion gratuite des enregistrements des séances du conseil de ville;

2° de donner instruction à la Direction des communications et expérience citoyenne de rendre chaque enregistrement disponible pendant 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-8.16**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2011-705 IMPOSANT DES NORMES D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN DES INSTRUMENTS DE MESURE DE QUANTITÉ D'EAU ET FIXANT LES RÈGLES DE CALCUL DE LA COMPENSATION DE L'EAU (SD-2025-2252)**

Carl Lévesque donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le *Règlement CO-2011-705 imposant des normes d'installation et d'entretien des instruments de mesure de quantité d'eau et fixant les règles de calcul de la compensation de l'eau*, sera présenté.

CO-260120-8.17**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2026-1339 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2011-705 IMPOSANT DES NORMES D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN DES INSTRUMENTS DE MESURE DE QUANTITÉ D'EAU ET FIXANT LES RÈGLES DE CALCUL DE LA COMPENSATION DE L'EAU (SD-2025-2252)**

Carl Lévesque procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2026-1339 modifiant le Règlement CO-2011-705 imposant des normes d'installation et d'entretien des instruments de mesure de quantité d'eau et fixant les règles de calcul de la compensation de l'eau*.

Proposition technique

Carl Lévesque, appuyé par Sylvain Joly, fait une proposition technique afin que ce projet de règlement qui a été déposé soit ensuite étudié par la Commission des affaires réglementaires et politiques locales.

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

CO-260120-10.1

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION CO-251001-10.2 INTITULÉE APPROBATION D'UNE DÉCLARATION D'INTENTION POUR INCLURE DES TERRAINS DANS LE REFUGE FAUNIQUE DU BOISÉ-DU-TREMBLAY (SD-2025-2338)

Il est proposé de modifier la résolution CO-251001-10.2 intitulée *Approbation d'une déclaration d'intention pour inclure des terrains dans le refuge faunique du Boisé-Du-Tremblay* de la manière suivante :

1° de remplacer la liste des lots désignés pour l'inclusion au refuge faunique du Boisé-Du Tremblay par la liste suivante : les lots 4 921 297, 5 097 038, 6 459 674, 6 459 675, 6 459 685, 6 459 687 et 6 556 961 du cadastre du Québec.

2° de remplacer l'appellation du refuge par *refuge faunique du Boisé-Du Tremblay*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AFFAIRES DIVERSES

12. ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-260120-12.1

DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE D'HABITATION DE LONGUEUIL (SD-2025-2446)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de nommer Eric Drainville, membre du conseil d'administration de l'Office d'habitation de Longueuil parmi les groupes socioéconomiques représentatifs de la région, pour un mandat de trois ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.2**MODIFICATION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE – INFRASTRUCTURES ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS ET DE LA DIRECTION DES GRANDS PROJETS ET INFRASTRUCTURES EN EAU (SD-2025-2332)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° de modifier la structure organisationnelle de la Direction générale adjointe – infrastructures et transition écologique, de la Direction des travaux publics et de l'entretien des équipements motorisés et de la Direction des grands projets et infrastructures en eau, selon les organigrammes proposés et le document intitulé Recommandation, joint au sommaire décisionnel SD-2025-2332;

2° d'approuver en conséquence les organigrammes des directions concernées;

3° d'autoriser la directrice des ressources humaines à procéder aux mouvements de personnel requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.3**AUTORISATION D'UN REMBOURSEMENT À LA VILLE DE LONGUEUIL (SD-2025-2167)**

CONSIDÉRANT la liste des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif annexée au décret 1214-2005 concernant l'agglomération de Longueuil;

CONSIDÉRANT l'annexe II de l'entente intermunicipale sur la délégation de compétence du Conseil d'agglomération concernant l'entretien de certains équipements et infrastructures d'intérêt collectif;

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser le remboursement d'un montant de 42 869,68 \$, taxes nettes, à la Ville de Longueuil, pour des travaux de réparation d'une conduite d'aqueduc de 900 mm de diamètre, située dans le boulevard Jacques-Cartier, à l'intersection du boulevard Curé-Poirier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.4**AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PERMETTANT DE BONIFIER ET PROLONGER LE PROJET TRAVAIL DE MILIEU DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SD-2025-2375)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser la Ville :

1° à présenter une demande d'aide financière auprès du ministère de la Sécurité publique dans le cadre de l'axe 2 du Programme québécois de lutte contre la criminalité, permettant de bonifier et de prolonger jusqu'en décembre 2028 le projet *Travail de milieu dans les bibliothèques de l'agglomération de Longueuil* et impliquant une contribution de 612 000 \$ par les villes liées de l'agglomération en temps ressources et en services;

2° à agir en tant que fiduciaire et à verser les sommes provenant de l'octroi de cette aide financière aux partenaires communautaires associés au projet, soit les organismes Macadam Sud et Equijustice Rive-Sud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.5**AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACCÉLÉRER LA TRANSITION CLIMATIQUE LOCALE – PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE PROJETS ISSUS DES PLANS CLIMAT (SD-2025-2457)**

CONSIDÉRANT que le conseil de la Ville a pris connaissance du Guide du programme *Accélérer la transition climatique locale – Planification et mise en œuvre de projets issus des plans climat*;

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation que :

1° le conseil de l'agglomération de Longueuil autorise le dépôt de la demande d'aide financière à ce programme;

2° le conseil atteste que tous les projets de la programmation déposée en soutien à la demande respectent les critères d'admissibilité du programme, notamment, et non limitativement, qu'ils sont issus d'un plan climat partiel ou complet approuvé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;

3° le conseil s'engage à respecter toutes les conditions et modalités du programme qui sont applicables à la Ville de Longueuil ou aux projets de la programmation;

4° le conseil s'engage, si une aide financière est obtenue, à ce que la Ville de Longueuil paie tous les coûts non admissibles associés à ses projets, y compris tout dépassement de coûts, la part des coûts admissibles qui ne sont pas subventionnés et qui lui incombent ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien d'infrastructures ou d'aménagements subventionnés;

5° soit transmise à la ministre des Affaires municipales une copie certifiée de la présente résolution et la liste des projets autorisés par le conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.6

ADHÉSION DE LA VILLE À UNE ENTENTE D'ACHAT REGROUPE AVEC LE CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (SD-2025-2209)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° de confirmer au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) l'adhésion de la Ville à l'entente ayant pour but l'achat regroupé de commutateurs et produits réseau, pour la période du 9 mars 2026 au 31 mars 2028, pour un montant estimé à 674 328,38 \$, taxes comprises et de confier au CAG le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication de ce contrat;

2° de compléter, dans les délais fixés, la demande d'adhésion, la fiche technique d'inscription et tout autre document nécessaire qui visera notamment à identifier les quantités requises;

3° de s'engager à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si la Ville avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

4° d'autoriser le chef de la Division approvisionnement de la Direction de l'approvisionnement à procéder à l'adhésion de la Ville à l'achat regroupé de 2025-8078-50 - commutateurs et produits réseau, par l'entremise du logiciel d'achat en commun du CAG, si applicable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.7**AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES DE FRAIS D'EXPLOITATION EN MATIÈRE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ORGANIQUES, POUR L'ANNÉE 2026 (SD-2025-2155)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser le paiement de factures de la Société d'économie mixte de l'Est de la Couronne Sud (SÉMECS) inc., à recevoir au cours de l'année 2026, pour un montant total de 7 901 501,44 \$, taxes comprises, facturées mensuellement en douze versements égaux, en vertu de la convention en matière de traitement des matières résiduelles organiques intervenue avec la SÉMECS approuvée par la résolution CA-190221-8.1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.8**ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT LONG-25-0480 POUR LE SUPPORT, L'ÉVOLUTION ET LES DROITS D'UTILISATION DES PROGICIELS DE GÉOMATIQUE (SD-2025-2260)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'attribuer de gré à gré le contrat LONG-25-0480 pour le support, l'évolution et les droits d'utilisation des progiciels de géomatique, pour l'année 2026, à Esri Canada Limited, pour un montant de 436 543 \$, taxes comprises, et selon les conditions de son offre de services datée du 2 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.9**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0236 POUR LE REHAUSSEMENT DES PARE-FEUX DU PÉRIMÈTRE RÉSEAU (CONTRAT 1) (SD-2025-2423)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0236 pour le rehaussement des pare-feux du périmètre réseau (contrat 1), au plus bas soumissionnaire conforme, Précicom Technologies inc., pour un montant de 155 187,51 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.10

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0236 POUR LE REHAUSSEMENT DES PARE-FEUX DU PÉRIMÈTRE RÉSEAU (CONTRAT 2) (SD-2025-2408)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0236 pour le rehaussement des pare-feux du périmètre réseau (contrat 2), au plus bas soumissionnaire conforme, Bell Canada, pour un montant de 224 219,48 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.11

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0252 POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN DE CONTOURNEMENT AU CENTRE D'ÉPURATION RIVE-SUD (SD-2025-2059)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0252 pour la réfection du chemin de contournement au Centre d'épuration Rive-Sud, au plus bas soumissionnaire conforme, 9378-6549 Québec inc., faisant affaires sous le nom Excavation D. Jomphe, pour un montant de 549 224,22 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.12**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0307 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES SYSTÈMES PÉTROLIERS AUX USINES ET AUX RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE (SD-2025-2402)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0307 pour les travaux de remplacement des systèmes pétroliers aux usines et aux réservoirs d'eau potable, au plus bas soumissionnaire conforme, E.R.C.D. Industries inc., faisant affaires sous le nom Construction Petro Hitech, pour un montant de 786 549,07 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.13**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0350 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS JURIDIQUES EN MATIÈRE DE RELATIONS DE TRAVAIL (SD-2025-2207)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0350 pour la fourniture de services professionnels juridiques en matière de relations de travail, jusqu'au 31 décembre 2027, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Dunton Rainville S.E.N.C.R.L., pour un montant de 519 687 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.14**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0355 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA GRANDE ALLÉE, ENTRE LA RUE BELLEVUE ET LA VOIE FERRÉE DU CN (SD-2025-2319)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0355 pour les travaux de réfection de la Grande Allée, entre la rue Bellevue et la

voie ferrée du CN, au plus bas soumissionnaire conforme, Eurovia Québec Construction inc., pour un montant de 43 173 579, 78 \$, taxes comprises, soit 22 474 813,05 \$, taxes comprises, pour la Ville de Longueuil et 20 698 766,73 \$, taxes comprises, pour la partie du contrat devant être assumée par la Ville de Brossard, conformément à l'entente relative à la réfection de la Grande Allée, entre la rue Bellevue et la voie ferrée du CN, intervenue le 14 octobre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.15

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0370 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES EN ÉLECTRICITÉ AUX OUVRAGES D'AGGLOMÉRATION D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES (SD-2025-2376)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0370 pour la fourniture de services en électricité aux ouvrages d'agglomération d'assainissement des eaux usées, pour une période de trois ans, au plus bas soumissionnaire conforme, M. Brien Électrique inc., pour un montant estimé à 748 211,31 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.16

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0386 POUR LA FOURNITURE DE BOTTES ET CHAUSSURES DE TRAVAIL POUR LES EMPLOYÉS COLS BLEUS (SD-2025-2384)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0386 pour la fourniture de bottes et chaussures de travail pour les employés cols bleus, pour une période jusqu'au 31 décembre 2028, au plus bas soumissionnaire conforme, Kodiak Group Holdings co., faisant affaires sous le nom Expert au travail, pour un montant estimé à 466 062,06 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.17**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0395 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE POUR LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS POUR LA RÉFECTION DE LA GRANDE ALLÉE (SD-2025-1590)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0395 pour la fourniture de services professionnels de laboratoire pour le contrôle de la qualité des matériaux et la gestion environnementale des sols pour la réfection de la Grande Allée, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Solmatech inc., pour un montant de 991 239,49 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis, incluant la partie du contrat devant être assumée par la Ville de Brossard, pour un montant de 475 794,95 \$, taxes comprises, conformément à l'entente relative à la réfection de la Grande Allée, entre la rue Bellevue et environ 100 mètres au nord-ouest de la voie ferrée du CN, approuvée par la résolution CA-211007-8.4, laquelle prévoit que la Ville de Brossard délègue à la Ville de Longueuil le pouvoir d'adjuger les contrats de travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.18**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0399 POUR L'ABONNEMENT À LA PLATEFORME SERVICENOW PROFESSIONNEL PLUS (SD-2025-1635)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0399 pour l'abonnement à la plateforme ServiceNow Professionnel Plus, pour une période de 20 mois avec activation progressive des abonnements, au plus bas soumissionnaire conforme, Cofomo inc., pour un montant de 191 091,73 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.19**ADJUDICATION DU CONTRAT-CADRE LONG-25-0327 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE ET EN ARCHITECTURE POUR DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (CONTRAT 1) (SD-2025-2070)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'adjuger le contrat-cadre LONG-25-0327 pour des services professionnels en ingénierie et en architecture pour des travaux d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées (contrat 1), pour une période de quatre ans, au regroupement de soumissionnaires ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Les Services EXP inc. et Lemay Michaud architecture design inc., pour un montant de 6 805 485,23 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° que toute dépense à être effectuée ou engagée dans le cadre de ce contrat soit dûment autorisée par le conseil, le comité exécutif ou un responsable d'activité budgétaire conformément aux règlements de délégation en vigueur, après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.20**ADJUDICATION DU CONTRAT-CADRE LONG-25-0327 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE ET EN ARCHITECTURE POUR DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (CONTRAT 2) (SD-2025-2104)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'adjuger le contrat-cadre LONG-25-0327 pour des services professionnels en ingénierie et en architecture pour des travaux d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées (contrat 2), pour une période de quatre ans, au regroupement de soumissionnaires ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Atkinsréalis Canada inc. et Atelier SENS architecture fondamentale inc., pour un montant de 6 120 268,72 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° que toute dépense à être effectuée ou engagée dans le cadre de ce contrat soit dûment autorisée par le conseil, le comité exécutif ou un responsable d'activité budgétaire conformément aux règlements de délégation en vigueur, après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.21

ADJUDICATION DU CONTRAT-CADRE LONG-25-0327 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE ET EN ARCHITECTURE POUR DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (CONTRAT 3) (SD-2025-2105)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'adjuger le contrat-cadre LONG-25-0327 pour des services professionnels en ingénierie et en architecture pour des travaux d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées (contrat 3), pour une période de quatre ans, au regroupement de soumissionnaires ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, CIMA+ S.E.N.C. et Lemay CO inc., pour un montant de 4 134 386,03 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° que toute dépense à être effectuée ou engagée dans le cadre de ce contrat soit dûment autorisée par le conseil, le comité exécutif ou un responsable d'activité budgétaire conformément aux règlements de délégation en vigueur, après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.22

ADJUDICATION DU CONTRAT-CADRE LONG-25-0402 POUR L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX (SD-2025-2359)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'adjuger le contrat-cadre LONG-25-0402 pour l'entretien des systèmes électriques des bâtiments municipaux, pour une période de quatre ans, au plus bas soumissionnaire conforme, M. Brien Électrique inc.,

pour un montant de 626 759,77 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° que toute dépense à être effectuée ou engagée dans le cadre de ce contrat soit dûment autorisée par le conseil, le comité exécutif ou un responsable d'activité budgétaire conformément aux règlements de délégation en vigueur, après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.23

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-23-030 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE ET EN ARCHITECTURE POUR DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (CONTRAT 1) (SD-2025-2242)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser une dépense de 773 554,10 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-23-030 pour des services professionnels en ingénierie et en architecture pour des travaux d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées (contrat 1), requise pour la préparation des plans et devis pour le remplacement des réservoirs d'hypochlorite de sodium et de soude caustique au Centre d'épuration Rive-Sud (CERS).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.24

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE LONG-25-0203 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - GÉNIE DU BÂTIMENT - DISCIPLINES STRUCTURE ET CIVIL (CONTRAT 1) (SD-2025-2011)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser une dépense de 301 710,30 \$, taxes comprises, au contrat-cadre LONG-25-0203 pour des services professionnels en ingénierie - génie du bâtiment - disciplines structure et civil (contrat 1), requise pour la construction de la nouvelle caserne 14, située à Saint-Bruno-de-Montarville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.25**MODIFICATION AU CONTRAT APP-22-021 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE RELATIFS AUX TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA GRANDE ALLÉE (SD-2025-2403)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser une modification au contrat APP-22-021 pour la fourniture de services professionnels en ingénierie relatifs aux travaux de réfection de la Grande Allée, adjugé à Les Services Exp inc., pour un montant de 1 922 110,31 \$, taxes comprises, selon les modalités relatives à l'ajustement des honoraires prévues à ce contrat et énoncées au sommaire décisionnel SD-2025-2403, cette dépense étant répartie conformément à l'entente intervenue avec la Ville de Brossard concernant la réfection de la Grande Allée, entre la rue Bellevue et environ 100 M au nord-ouest de la voie ferrée du CN.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.26**ADOPTION DU BUDGET DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026 ET DE SON PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2026 À 2035 (SD-2025-2287)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adopter :

1° le budget du Réseau de transport de Longueuil pour l'exercice financier 2026;

2° le programme d'immobilisations du Réseau de transport de Longueuil pour les exercices financiers 2026 à 2035.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.27**APPROBATION D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT LA GESTION DU PROGRAMME D'APPELS AUTOMATISÉS S'ADRESSANT AUX PERSONNES ÂÎNÉES ET AUX PERSONNES HANDICAPÉES ISOLÉES (SD-2025-2165)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle

entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver le protocole d'entente avec le Centre de bénévolat de la Rive-Sud concernant la gestion du programme d'appels automatisés s'adressant aux personnes âgées et aux personnes handicapées isolées, lequel prévoit notamment le versement par la Ville à cet organisme d'une aide financière de 419 344 \$, taxes comprises, le cas échéant, pour la période du 1^{er} janvier 2026 et au 31 décembre 2030.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.28

APPROBATION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT VISANT À ASSURER LA CONTINUITÉ DES OPÉRATIONS DU CENTRE D'URGENCE 911 EN CAS D'INCAPACITÉ DU CENTRE DE RELÈVE (SD-2025-2123)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver l'entente avec la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent visant à assurer la continuité des opérations du centre d'urgence 911 advenant l'incapacité simultanée du centre principal et du centre de relève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.29

APPROBATION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU VISANT À ASSURER LA CONTINUITÉ DES OPÉRATIONS DU CENTRE D'URGENCE 911 EN CAS D'INCAPACITÉ DU CENTRE DE RELÈVE (SD-2025-2125)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver l'entente avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu visant à assurer la continuité des opérations du centre d'urgence 911 advenant l'incapacité simultanée du centre principal et du centre de relève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.30**APPROBATION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE VISANT À ASSURER LA PROTECTION DES DROITS D'AUTEUR DU PROGICIEL GOCITÉ ET À ÉTABLIR CERTAINES RÈGLES VISANT SA COMMERCIALISATION (SD-2025-2452)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver l'entente intermunicipale entre les villes de Longueuil, Victoriaville, Saint-Eustache, Thetford Mines et Sherbrooke, désignées comme villes propriétaires, visant à assurer la protection des droits d'auteur du progiciel GOCité, à établir certaines règles visant sa commercialisation, à déterminer le mode de financement de l'entretien et l'évolution du logiciel et à constituer le comité des propriétaires, le comité intermunicipal et le comité technique et définir leur fonctionnement;

2° de nommer le chef du Service géomatique et technologies innovantes et le chef de la Division géospatial, tous deux à la Direction de l'aménagement et de l'urbanisme de la Ville de Longueuil, représentants au sein comité des propriétaires constitué en vertu de cette entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.31**ADOPTION DU RÈGLEMENT CA-2025-450 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CA-2023-406 ORDONNANT DES TRAVAUX DE RELOCALISATION ET DE MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE DE L'USINE D'EAU POTABLE LOUISE-GRAVEL, AINSI QUE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2025-2439)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adopter le *Règlement CA-2025-450 modifiant le Règlement CA-2023-406 ordonnant des travaux de relocalisation et de mise à niveau des infrastructures de distribution électrique de l'usine d'eau potable Louise-Gravel, ainsi que des travaux de remplacement de certains équipements de production d'eau potable et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-260120-12.32**DÉSIGNATION D'UN SITE INTERNET POUR LES DIFFUSIONS DES
SÉANCES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION (SD-2025-2397)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de :

1° désigner YouTube.com comme site Internet pour la diffusion gratuite des enregistrements des séances du conseil d'agglomération;

2° donner instruction à la Direction des communications et expérience citoyenne de rendre chaque enregistrement disponible pendant 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 17 h 22, l'ordre du jour de la première partie de la séance étant épuisé, la séance est suspendue jusqu'à 19 h.

DEUXIÈME PARTIE

Il est 19 h, le conseil reprend ses travaux.

13. CLÔTURE**CO-260120-13.1****PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

CO-260120-13.2**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Une deuxième période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

Jean-François Dionne dépose un document concernant la signalisation routière aux abords d'un chantier sur le Chemin de Chambly.

CO-260120-13.3

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 19 h 59.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente,

La greffière,

Affine Lwalalika

Sophie Deslauriers